

Action du CICR en Birmanie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1949)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

désarmés, soit détenus politiques ou prévenus d'infractions diverses. A plusieurs reprises, ils obtinrent de l'Administration néerlandaise certains adoucissements au régime des camps, tant pour la discipline ou le logement que pour la nourriture et la correspondance.

Cette activité s'accrut à la suite de l'arrivée à Djakarta, en septembre, d'un nouveau délégué du CICR, venu de Genève, qui visita aussitôt les camps de Sumatra, dont certains n'avaient jamais été inspectés.

Le délégué du CICR pour le Sud-Est asiatique, ainsi que le délégué du CICR à Djakarta, eurent de fréquents entretiens, au sujet de l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge, avec les membres de la Commission des Nations Unies pour l'Indonésie et ceux des Comités de travail néerlandais et indonésien, chargés de résoudre diverses questions intéressant le CICR, telles que la *libération* et l'*échange* des prisonniers et des internés.

Les représentants du CICR s'entremirent enfin auprès des Autorités républicaines pour rechercher des militaires néerlandais disparus ou capturés.

En ce qui concerne les *secours*, le CICR a reçu, durant l'année d'importantes listes de médicaments nécessaires à la population indonésienne.

Le CICR s'est adressé aux diverses Croix-Rouges avec lesquelles il avait déjà collaboré dans l'œuvre d'assistance en Indonésie. Cet appel a été entendu. Grâce à la contribution de la Croix-Rouge de l'Inde, notamment, la délégation du CICR à Djakarta a pu expédier, en décembre, 71 caisses de médicaments divers.

VI. ACTION DU CICR EN BIRMANIE

L'insurrection éclata en Birmanie au début de l'année. Les éléments hostiles au Gouvernement, les Karens ¹ notamment, chassèrent devant eux les habitants des régions où ils désiraient établir un Gouvernement autonome.

¹ Pour la plupart vétérans des forces britanniques.

La migration fit refluer vers la région de Rangoon près d'un million de réfugiés, birmans pour la plupart, mais aussi indiens ou Karens dissidents.

Beaucoup d'Indiens purent être évacués par mer vers le territoire de l'Union indienne ; les autres, répartis tant bien que mal dans les villages et dans plusieurs camps de réfugiés, furent assistés par le Gouvernement de l'Union birmane.

Le Dr Marti, chef de la Mission envoyée sur place par le CICR, visita onze de ces camps ¹. Il constata que, vu la proximité immédiate de centres importants de ravitaillement, les réfugiés recevaient des rations suffisantes (d'une valeur théorique d'environ 1800 calories). Il établit la liste des médicaments à procurer pour contribuer utilement à l'œuvre d'assistance du Gouvernement.

En novembre, le CICR décida de joindre à son envoi de secours en Inde et au Pakistan ² un don de médicaments destiné à la Birmanie.

VII. ACTION DU CICR EN CHINE

Les événements de Chine ont amené le CICR à donner plus d'importance aux diverses missions qu'il avait entretenues en Chine, à Shanghai notamment, de 1942 à 1948.

Le Comité chargea son ancien délégué à Londres, M. Bieri, de prendre contact avec les deux Gouvernements chinois en conflit. M. Bieri, arrivé à Hongkong en janvier, put s'entretenir aussitôt avec le directeur de l'agence de presse du Gouvernement populaire chinois.

En attendant d'être autorisé à gagner Pékin, le délégué du CICR se rendit, en mars, à Canton, où venait de se fixer le

¹ Les camps de réfugiés à Rangoon (Transit camp. Kushing High School Camp. St. John's College Refugee Camp. Irrawaddy Compound Camp. Natsin Street Camp. State Training College (for Teachers Camp), ont été visités par le délégué du CICR, ainsi que ceux de Bassein (Camp n° 8 Kauthouzint, ou Lake Camp. Government High School Camp. Sgaw School Camp, RMC (Roman Catholic Mission), Hôpital de Bassein).

² Voir ci-dessus, p. 96.